

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 62

présenté par
M. Tian, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 11

Dans l'alinéa 56 de cet article, substituer à la première occurrence du mot :

« versement »,

le mot :

« service ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la modification proposée à l'article 2.